

# APPEL À CANDIDATURE



## Résidence-mission - Réseau Copernic

### DATES DE L'APPEL À CANDIDATURE

- Date limite d'envoi des candidatures : 9 novembre 2020
- Sélection des dossiers : semaine du 13 novembre 2020
- Entretiens : 19 novembre 2020
- Précision du format, du déroulement de la résidence-mission et contractualisation : du 23 novembre au 4 décembre 2020

### CONTEXTE GÉNÉRAL

Loire Forez agglomération est un nouvel EPCI créé au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il est composé de 87 communes (110 000 hab.) situées dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, au Sud-Ouest du Département de la Loire. Le territoire de Loire Forez agglomération présente une complémentarité en termes de paysages et de milieux naturels entre monts, piémonts et plaine.

Loire Forez est un territoire très étendu : 1 321 km<sup>2</sup> allant des monts du Forez jusqu'au fleuve Loire, proche des métropoles stéphanoise, lyonnaise et clermontoise.

Ce territoire est polarisé autour de deux communes de 15 000 habitants, Montbrison et Saint-Just-Saint-Rambert. Vaste, il est essentiellement rural sur sa partie nord et ouest (zone de montagnes) et sur sa partie est, en plein essor démographique (plaine de la Loire). Le sud est un espace péri-urbain densément peuplé, en lien avec le bassin stéphanois. Il s'agit d'un territoire très hétérogène, complexe dans sa composition, sa structuration et ses besoins.

#### La culture en Loire Forez

Loire forez Agglomération est animée par une forte volonté politique en faveur du soutien au développement culturel du territoire. Elle se donne pour objectif de placer l'action culturelle au cœur des politiques publiques et d'en faire un véritable levier de développement territorial.

Il s'agit pour la collectivité de :

- Favoriser l'exercice, pour les habitants, d'une citoyenneté ambitieuse, par l'accessibilité de l'offre culturelle, dans une logique de maillage et de partenariats entre les acteurs culturels du territoire,
- Mettre en œuvre une politique fédératrice et solidaire adaptée aux réalités territoriales et favorisant l'implication de chacun et la diversité culturelle,
- Participer au développement territorial en convergence avec l'ensemble des politiques publiques menées par l'agglomération.

Ainsi, son action, relevant de l'aménagement communautaire du territoire, s'inscrit dans la perspective de nourrir des partenariats entre les acteurs locaux, associatifs et institutionnels et plus largement, les professionnels de la culture, les institutions locales et nationales et les acteurs du champ socio-éducatif, pour rendre cohérente et lisible l'offre culturelle sur le territoire.

Le réseau culturel territorial de Loire Forez agglomération est composé d'équipements culturels - un cinéma labellisé art et essai, jeune public, recherche et patrimoine, un musée valorisant le savoir-faire de la broderie au fil d'or, un réseau de médiathèques-ludothèques. Ces équipements sont vecteurs de propositions culturelles couvrant des domaines artistiques larges et constituent également des éléments forts de maillage du territoire, en capacité de structurer une offre culturelle de proximité et de qualité à l'échelle des principaux bassins de vie de l'agglomération et de l'ensemble du territoire.

Le réseau culturel territorial organise annuellement le festival « Baroque en Forez » : concerts, actions de médiation et partenariats sur le bassin de vie de Saint-Bonnet-le-Château et pilote le label du Pays d'Art et d'Histoire sur les territoires de Loire Forez et de Forez Est.

Il joue un rôle de coordination et de structuration de l'offre culturelle du territoire par le biais de :

- L'harmonisation de la compétence enseignement musical et la structuration du réseau d'enseignement musical composé des 8 écoles de musique du territoire,
- L'animation et le pilotage du réseau des médiathèques-ludothèques,
- La proposition d'une offre de spectacle vivant en milieu rural,
- Le soutien aux structures conventionnées du territoire : la compagnie Superstrat, le centre culturel de rencontre de Goutelas,
- Le soutien aux manifestations culturelles du territoire,
- Les actions menées dans le cadre du conventionnement sur l'éducation aux arts et à la culture et du quartier prioritaire dans le cadre de la politique de la Ville.

### **Le réseau Copernic, un outil culturel de proximité irriguant l'ensemble du territoire**

Le réseau des médiathèques-ludothèques nouvellement renommé réseau Copernic est composé de 3 médiathèques communautaires, 3 ludothèques communautaires et de 55 bibliothèques ou médiathèques communales ou associatives réparties sur l'ensemble du territoire.

S'appuyant sur des valeurs de solidarité et de proximité, Loire Forez agglomération s'est engagée à développer une politique culturelle porteuse de lien social. Dans cette perspective, en septembre 2009, les élus communautaires ont fait le choix de construire un réseau de lecture publique à 35 structures dont deux nouvelles médiathèques communautaires à Saint-Just-Saint-Rambert et Montbrison puis, en 2017, de l'étendre à l'ensemble des structures présentes sur le nouveau périmètre de l'agglomération.

Ce projet d'envergure, inscrit dans le cadre du plan départemental de lecture publique, s'étend bien au-delà de ces équipements et incarne une réelle volonté d'aménagement culturel du territoire.



La force du réseau Copernic repose sur la complémentarité et l'intérêt partagé des différents acteurs : communes, agglomération et Département et sur l'investissement des équipes de bénévoles et salariés des équipements pour déployer ce service de proximité à l'échelle de l'agglomération structuré autour de 3 axes :

- Donner accès à une collection de plus de 300 000 documents (livres, bandes dessinées, CD, DVD, partitions, revues, jeux...) pour tous les âges, réservables sur Internet 24h/24h et livrables gratuitement dans la bibliothèque de son choix,
- Interconnecter les 61 médiathèques-ludothèque grâce au SIGB, au site web pour développer les services à distance et à la mise en place de la circulation des documents en tout point du territoire,
- Favoriser les échanges professionnels pour organiser une programmation culturelle en réseau et à l'échelle du territoire.

Le réseau des médiathèques-ludothèques Loire Forez repose donc sur ces deux fondements :

- Permettre à chaque habitant du territoire d'accéder à la connaissance, à l'information et aux loisirs,
- Mutualiser les moyens et les compétences au sein du territoire pour structurer un service culturel de qualité.

Le réseau répond à un véritable besoin de la population. En effet, 28% de la population de Loire Forez Agglomération adhère au réseau Copernic et emprunte plus de 830000 documents et jeux par an.

De même les deux médiathèques têtes de réseau à Saint-Just Saint-Rambert et à Montbrison accueillent respectivement 70 000 et 120 000 visiteurs par an, montrant ainsi, à la fois la pertinence des propositions architecturales et de l'agencement des espaces offrant un tiers lieu qualitatif pour les usagers, mais aussi une spécificité des usages des médiathèques sur deux bassins de vie aux besoins et aux pratiques très différentes. L'ouverture de la ludothèque à Saint-Just Saint-Rambert et le projet de réaménagement de la ludothèque à Montbrison renforcent, par la création d'espaces de jeu sur place et par les opportunités de partenariats, l'offre d'espaces de convivialité, de rencontre et de partage autour de la culture et du loisir.

La circulation des documents via les réservations et le prêt/retour indifférencié est également très plébiscitée. Elle représente 22% des transactions. Depuis, 2015, le volume des transactions nécessitant un transfert via la navette a été multiplié par 20.

Le réseau Copernic via les structures communautaires mais aussi municipales ou associatives propose entre 250 et 300 animations par an, pour tous les âges et pour tous les publics.

Mais, au-delà, la fréquentation de l'ensemble des structures, le nombre de prêts et de documents transitant par la navette et les actions culturelles programmées tout au long de l'année favorisent la vitalité du territoire, des centres-bourgs et contribuent au développement local.

Le projet scientifique, culturel, éducatif et social (PSCES) initial est échu depuis 2016. La fusion des EPCI et l'élargissement du réseau qui en a découlé, ont ajourné le travail de réécriture commencé en 2015. Ce travail se poursuivra en 2020 en cohérence avec la feuille de route du nouvel exécutif communautaire.



En effet, si l'offre semble satisfaire un grand nombre d'usagers, il ne paraît pas moins nécessaire, 8 ans après l'ouverture de la première médiathèque tête de réseau, de la réinterroger.

De plus, si le réseau est constitué d'un point de vue structurel, administratif, logistique, il est indispensable de l'animer et de faciliter son appropriation par l'ensemble des acteurs : élus, bénévoles, salariés, usagers, partenaires etc. Il s'agit ainsi de passer de l'aménagement d'un territoire à son animation et son développement qui devra prendre en compte les spécificités des bassins de vie. Dans cette perspective un Contrat Territoire Lecture est en cours de signature avec l'Etat. Il a pour objectif d'accompagner cette mutation, de développer l'ingénierie nécessaire à l'accompagnement des équipes de proximité et de doter le réseau de nouvelles compétences dans un contexte d'évolutions sociétales et culturelles et du renouvellement de l'action publique (droits culturels, participation active des habitants etc.).

Dans la perspective de ces nouvelles orientations, il a été décidé, dans une première étape, d'évaluer le fonctionnement du réseau et son appropriation par l'ensemble de ses acteurs. Si les équipes de bibliothécaires sont en capacité de mener une évaluation technique, elles souhaitent s'adjoindre d'autres compétences, plus artistiques, afin de recueillir et restituer la parole des différents acteurs du réseau pour une évaluation plus sensible et partagée.

## À PROPOS DU PRÉSENT APPEL À CANDIDATURE

Après 8 années de fonctionnement, une fusion, un élargissement du réseau, l'intégration des ludothèques, il est temps de poser un diagnostic sur les acquis, les forces du réseau mais aussi sur ses faiblesses et sur les développements possibles. Il s'agira d'élaborer un état des lieux partagé et définir conjointement avec les différents acteurs du réseau, les compétences à développer dans les années à venir et l'organisation qui les sous-tendent. Si la création du réseau a nécessité une démarche pro-active de Loire Forez agglomération, un nouveau positionnement est nécessaire, facilitant une gouvernance équilibrée et l'émergence des initiatives locales.

En effet, la construction du réseau a été rapide et soutenue, nécessitant pour l'ensemble des équipes salariées ou bénévoles de s'adapter à ce nouveau périmètre d'intervention. L'ambition de ce projet est donc, par une évaluation artistique partagée, de cheminer vers ce nouveau positionnement et aider à une appropriation du réseau par l'ensemble de ses acteurs.

La volonté de travailler en commun sur l'action culturelle est une demande fréquente des bibliothèques du territoire, et nous avons pu proposer lors de ces dernières années un travail en ce sens. Trois actions culturelles communes, sur un temps fort national, ont émergé en 2018 et 2019. Plusieurs bibliothèques ont travaillé ensemble à établir un programme d'animations pour la Nuit de la Lecture (2018 et 2019) et la Fête du Cinéma d'Animation (2019). Le bilan qualitatif a été positif : implication des bibliothèques participantes sur la programmation lors des réunions de travail, des animations proposées de qualité et variées, une visibilité pour les publics de nos territoires et une circulation de ceux-ci sur plusieurs temps d'animations. Nous nous sommes pourtant heurtés aux limites de ce début de travail concerté : nombre de bibliothèques participantes restreint, difficulté à fédérer des équipes bénévoles et salariés sur un même bassin de vie, peu de mutualisation de moyens humains. Ces trois années d'expériences nous poussent donc à concevoir différemment la réflexion autour de l'action culturelle en réseau.

## OBJECTIFS

L'équipe retenue aura pour objectifs principaux de :

- Questionner et évaluer la construction du réseau Copernic qui s'est déroulée depuis 2012,
- Interroger le réseau Copernic, son identité, les pratiques qui le constituent, les différentes structures qui le composent,
- Identifier les dynamiques à l'œuvre au sein du réseau et dégager les perspectives d'évolution.

La résidence-mission devra aboutir à la réalisation d'un objet artistique dont la forme reste libre (film, photographies, production écrite, recueil, enregistrements sonores etc...) et qui devra être facilement diffusable au sein du réseau Copernic.

Loire Forez agglomération souhaite récupérer le travail mené lors des étapes préliminaires des artistes, afin de compléter la réalisation finale et d'être appui pour nos propres évaluations.

### Profils recherchés

Loire Forez agglomération recherche pour cette mission une équipe réduite qui soit en capacité de susciter et recueillir la parole et les idées des différents acteurs. Des capacités d'écoute et de dialogue favorisant l'émergence d'idées sont nécessaires.

### Périmètre d'action

Le travail sera mené en lien avec les équipes des médiathèques et ludothèques Loire Forez, les bénévoles et salariés municipaux du réseau, des partenaires culturels et institutionnels (Direction Départementale du Livre et du Multimédia par exemple), des usagers. Une attention particulière sera portée aux bibliothèques municipales et associatives qui constituent le réseau.

### Ressources à disposition

Pour assurer un fonctionnement commun et garder le dialogue entre les structures, le réseau des médiathèques-bibliothèques Copernic est divisé en 7 secteurs ayant chacun un agent communautaire pour référent et dont le référent général est la coordinatrice réseau. Les ludothèques, équipements communautaires, sont elles-mêmes coordonnées par un coordinateur jeux. L'équipe artistique retenue pourra s'appuyer sur l'équipe réseau (coordinatrice réseau, coordinateur jeux, référents de secteur, directrice) afin de bien contextualiser son action.

Elle pourra également s'aider de documents plus administratifs tels que les évaluations des années précédentes, les comptes rendus de réunions, etc. que nous laisserons à disposition des artistes.

Parallèlement à l'action artistique, l'équipe réseau de Loire Forez agglomération conduira plusieurs phases d'évaluations techniques :

- Evaluation analytique
- Evaluation des collections en vue d'une politique documentaire concertée
- Etablir un diagnostic des acteurs et actions culturelles sur les bassins de vie
- Etablir un diagnostic des missions mutualisables et du périmètre d'un service commun
- Cartographier les compétences sur les équipes communautaires

Ces travaux en cours de construction pourront être présentés à l'équipe artistique.

## MODALITÉS

Nous sollicitons la candidature d'une équipe capable de proposer une réponse à ces objectifs dans le cadre d'un projet artistique dédié.

### Calendrier de la résidence

La résidence mission aura lieu sur l'année 2021, sous forme de résidences consécutives ou non, avec un temps d'immersion sur le territoire, un temps de réalisation, une production et une présentation du travail réalisé.

### Conditions financières

Une convention de prestation artistique est signée avant le début de la résidence-mission. L'enveloppe globale de la mission ne pourra excéder 15 000 euros, toutes charges comprises (frais de transport, hébergement et restauration inclus).

### Pilotage

Loire Forez agglomération et plus précisément la direction de la culture est l'opératrice de l'action. A ce titre, elle :

- accompagne l'artiste résident afin de le guider dans sa découverte du territoire
- veille aux bonnes conditions de son séjour et de son travail,
- organise techniquement la résidence avec le concours des bibliothèques et ludothèques du réseau,
- assure la gestion administrative de la résidence (paiement de l'artiste, gestion du budget, etc.)

L'équipe artistique travaillera de concert avec la coordinatrice du réseau Copernic pour l'élaboration de sa résidence, le déroulé du projet et la diffusion de la proposition artistique au sein du réseau de lecture publique.

## COMMUNICATION

Loire Forez agglomération, en collaboration avec l'artiste retenu, assurera la communication afférente à ce dispositif de résidence.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Un dossier de candidature doit être envoyé à :

Loire Forez Agglomération, Réseau Copernic,  
17 boulevard de la Préfecture, CS30211, 42600 Montbrison  
avant le 09 novembre 2020

Ce dossier présentera l'équipe candidate, sa compréhension de la résidence-mission, sa démarche et sa méthodologie, son calendrier de présence sur place, la composition du groupe ainsi qu'une biographie de ses membres, et un ensemble de références choisies (pas plus de 5).

Le dossier présentera également une proposition budgétaire présentant les besoins de l'équipe en termes d'honoraires et de frais ainsi que l'ensemble de ses besoins techniques.

## SELECTION ET DEROULEMENT DE LA RESIDENCE

Une première sélection sur dossier sera réalisée la semaine du 13 novembre 2020.

Un jury composé de représentant.e.s du Réseau Culturel Territorial de Loire Forez agglomération et de représentant.e.s du réseau Copernic, se réunira le 19 novembre 2020 pour rencontrer les équipes sélectionnées et retenir l'équipe missionnée (possibilité de mener l'entretien en visioconférence). La période du 23 novembre au 4 décembre 2020 sera dédiée à la précision du format et du déroulement de la résidence-mission. Celle-ci pourra débuter à partir du 5 janvier 2021.